

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 30 septembre 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **6 octobre 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 46

Nombre de conseillers absents à la séance : 9

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 13

Nombre de conseillers suppléés : 1

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Nadine BRUEL, Jean-Luc DONEYS, Vincent NIGOU, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Isabelle LANTUEJOL (représentée par Sylvie LACHAIZE), Alain COUDON (représenté par Bernard BERTHELIER), Jean-François BARRIER (représenté par Sébastien PRAT), Elisa BASTIDE (représentée par Philippe MARIOU), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Philippe COUDERC (représenté par Christophe PESTRINAUX), Thierry CRUEGHE (représenté par Jean-Louis VIDAL), Aurélie DEMOULIN (représentée par Magali MAUREL), David LOPEZ (représenté par Julien VIDALINC), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Véronique VISY (représentée par Valérie RUEDA)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Hubert BONHOMMET, Michel COSNIER, Stéphanie DELORME, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS

Monsieur Christian POULHES a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2025_149 : TRANSPORTS / PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA SA-SPL STABUS AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Rapporteur : Monsieur Stéphane FRECHOU

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la STABUS, dont Aurillac Agglomération est l'actionnaire principal, est constituée sous la forme d'une Société Publique Locale. A ce titre, elle est soumise aux dispositions de l'article L.1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dont le dernier alinéa renvoie au titre concernant les Sociétés d'Économie Mixte (SEM).

Par ce renvoi et conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les SEM, les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements, actionnaires d'une Société Publique Locale, doivent se prononcer sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ou au Conseil de Surveillance de ladite société, et qui porte notamment sur les modifications de ses statuts et plus généralement sur ses activités, sa gestion et ses projets.

Ledit rapport établi par le Conseil d'Administration de la SA-SPL STABUS concernant l'année civile 2024 est joint en annexe à la présente délibération et ainsi porté à la connaissance des membres du Conseil Communautaire avant d'être présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de prendre acte du rapport joint en annexe sur la situation de la SA-SPL STABUS au titre de l'année 2024.

Il est rappelé que, parmi les membres du Conseil Communautaire en exercice, Mesdames Isabelle LANTUEJOUL (représentée par Madame LACHAIZE), Mireille LABORIE, Chloé MOLES (absente), Nicole SOULENQ-COUSSAIN et Messieurs Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER (représenté par Monsieur PRAT), Louis ESTEVES (suppléé par Monsieur NIGOU), Stéphane FRECHOU, Jean-Luc LENTIER, Sébastien PRAT, Jean-François RODIER, sont les représentants en exercice de différentes collectivités actionnaires au sein du Conseil d'Administration de la SA-SPL STABUS.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Pierre MATHONIER

Christian POULHES.